

L'an mil huit cent trente et un de l'Annonciation le sept avril quatre heures Dufour
 Devant moi Q. Noëlbert Loidel fils maire officier de la gendarmerie de la commune de
 Rue, chef-lieu de canton, arrondissement d'Alberville, département de la Somme, en
 Compiègne le sieur Joseph Dolique, bûcheron demeurant Rue, âgé de trente
 six ans; lequel me présente un enfant du sexe masculin, né le jourd'hui à
 huit heures du matin, en son domicile, et lui déclarant et à madame Mouraf
 sa femme, âgée de trente ans, auquel enfant il a déclaré vouloir donner
 les prénoms Alexandre-Jean-Baptiste.

Le sieur Dolique déclaration expressément faite en présence d'Alexandre
 Delattre âgé de vingt-neuf ans, corroyeur, lorrain germano et l'enfant,
 M. de Jean Biquet le couvreur manouvre, âgé de vingt-trois ans non
 marié et n'enfant. Témoins : De meurant tous deux ans. Rue.

Hectore fait le présent acte de naissance devant l'enfant
 déclaré ne faire signe de témoins qu'en ayant une figure avec moi.

COL VPOU Detattee

Bissey